

**AVIS RELATIF A LA CREATION D'UNE CONVENTION DE DOUBLE DIPLÔME TITRE
D'INGENIEUR ENSMAC-BORDEAUX INP / MASTER MENTION NUTRITION ET
SCIENCES DES ALIMENTS UNIVERSITE DE BORDEAUX**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L718-16 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux, notamment son article 41 ;

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Bordeaux, après en avoir délibéré, rend l'avis suivant :

Résultats des votes :

Membres en exercice : 40

Nombre de votants : 35

Nombre de votes favorables : 24

Nombre de vote défavorable : 1

Nombre d'abstentions : 10

Article unique

La création de la convention relative au double diplôme ci-après reçoit un avis favorable.

Diplôme : Master

Mention : Nutrition et sciences des aliments

Parcours : Nutrition humaine et santé

Etablissement partenaire : ENSMAC Bordeaux INP

Pays : France

Le président du Conseil Académique,

Dean Lewis

